



Recrute Chef des pistes

Applique et veille à faire appliquer la politique de l'établissement, respecte les impératifs qualité, sécurité et environnementaux, contribue à la satisfaction des clients.

Sous la direction du directeur d'exploitation et en collaboration avec le chef d'aval, vous assurerez toutes les fonctions du chef des pistes :

Exploitation

- Sécurise le domaine skiable et les activités associées (ouverture, signalisation, prévention, secours, évacuation et fermeture) ;
- Propose les ouvertures ou fermetures de pistes en fonction de l'état du domaine (Décision définitive d'ouverture rattachée au Directeur d'exploitation)
- Assure la chefferie des opérations de secours sur le domaine (organisation, coordination et gestion des secours) ;
- Coordonne le personnel des pistes en respectant la réglementation ;
- Supervise et participe à la préparation des pistes et leur repli ;
- Veille à la gestion du matériel de pistes et de secours (gestion des stocks, contrôles, rangement, propositions d'achats) ;
- Propose des améliorations de productivité du service et du domaine skiable en vue d'améliorer la qualité du service et son efficacité ;

Reporting

- Rend quotidiennement compte à son supérieur du fonctionnement du service des pistes et des problématiques rencontrées
- Centralise les besoins de damage auprès des pisteurs et participe quotidiennement à l'élaboration du plan de damage (validation du plan de damage par le directeur des pistes);
- Assure le suivi quotidien du registre de fermeture/ouverture des pistes
- Assure le transfert des fiches secours complètes au service administratif de la station pour permettre leur facturation.

Management

- Assure l'encadrement fonctionnel de 6 à 9 pisteurs secouristes et patrouilleurs
- Prépare les plannings (validation par le directeur d'exploitation)
- Rend compte au directeur d'exploitation de tout problèmes liés au personnel (la responsabilité disciplinaire relève du directeur d'exploitation)

Suppléant au directeur des pistes – 2j par semaine

- Assure la direction des pistes les jours de repos du directeur des pistes (décisions d'ouverture, plan de damage principalement).

Participation au fonctionnement de l'entreprise

- Collabore avec les autres services de l'entreprise ; exploitation RM, damage, caisses, Administratif, RH.

Anime et manage le personnel affecté à son équipe en appui du directeur d'exploitation qui conserve l'autorité hiérarchique

Nombre de personne(s) à encadrer : 9 maximum

1. Compétences requises pour le poste

Savoir faire

- Compétence et expérience en management d'équipe
- Connaître et appliquer strictement les règles de sécurité dans l'utilisation du matériel lors des déplacements sur le terrain

Savoir être

- Qualités relationnelles
- Aptitudes au travail en équipe
- Aptitudes à la décision, leadership
- Aptitudes à la maîtrise de soi et gestion des situations d'urgence
- Aptitudes à l'écoute et à la communication
- Rigueur, discrétion, réserve
- Capacité organisationnelle et de planification
- Connaissance et passion pour les métiers de la montagne
- Bonne condition physique et résistance au froid.

Qualifications

- Diplôme de pisteur-secouriste 2ème degré

2. Relations

Relations internes

- Direction de l'EPIC
- Direction et chef d'exploitation
- Service damage,
- Service RM
- Service caisse
- RH
- Services administratifs

Relations externes

- Clients
- ESF
- Prestataires

- Organisme de secours, Sapeurs-Pompiers, Gendarmerie, CRS...

3. Difficultés et spécificités du poste

- Travail par tous les temps,
- Horaires variables,
- Travail week-end et jours fériés,
- Possibilité de travailler sur l'ensemble des sites

4. Confidentialité / Représentativité

Au travers de ses missions le chef des pistes veillera à préserver la confidentialité des données de l'entreprise et assure la représentation de l'entreprise dans l'intérêt de cette dernière.

5. Conditions d'accès au poste

- Type de contrat : contrat saisonnier
- Date de prise de poste : 19 décembre 2026

6. Classement, rémunération et avantages

- Classement indicatif Convention Collective : NR 226 + variables de positionnement et ancienneté en fonction du profil + prime de panier et d'équipement
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50% par l'employeur
- Prévoyance prise en charge à 50% par l'employeur

7. Missions de l'EPIC

L'EPIC « Les stations de la Drôme » se compose d'un ensemble de 7 sites répartis sur les massifs du Vercors et du Diois au sein desquels sont proposés :

- Des activités neige : ski alpin, ski de fond, biathlon, raquettes à neige, chiens de traîneau, VTT Fat Bike, ski de randonnée nordique, luge...
- Des activités hors neige : luge sur rail, VTT et trottinette de descente, biathlon, télésiège panoramique, randonnée, détente...
- Des services associés : transport, hébergement, restauration...

Les stations de la Drôme sont des stations familiales, axées sur l'apprentissage des activités de nature, à destination des écoles du Département, des clubs sportifs, des centres de loisirs, des familles, ainsi que des touristes.

L'EPIC « Les stations de la Drôme » a été créé en 2018 sous tutelle du Département de la Drôme. Il a pour mission de gérer la délégation de service public liée à l'exploitation des stations en vue de maintenir une activité économique indispensable au territoire, tout en répondant à des objectifs de solidarité territoriale et de promotion touristique du Département.

Nos équipes comptent actuellement 19 salariés permanents et entre 40 et 100 saisonniers selon les saisons. En 2023, 86 % des collaborateurs ont affirmés qu'ils se sentent bien à l'EPIC « Les Stations de la Drôme ».

8. Dépôt des candidatures

Les candidatures (CV + lettre de motivation) devront être envoyées par mail au service ressources humaines avant le 1^{er} décembre 2026 à rh-stations@ladrome.fr

Pour toutes questions complémentaires, contacter M. Laurent Digoudé par mail à ldigoude@ladrome.fr ou par téléphone au 06.99.59.40.02.